

Formation des officiels de Water-Polo en Occitanie Pyrénées Méditerranée



Les officiels de Water-Polo en Occitanie Pyrénées Méditerranée

Liste des officiels de Water-Polo d' Occitanie Pyrénées Méditerranées:

La liste des officiels de water-polo d'Occitanie Pyrénées Méditerranées est disponible sur le site régional, rubrique dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres. Cette liste sera régulièrement mise à jour en fonction des renouvellements de licences et des validations d'examens.

Toute anomalie doit être signalée par les clubs à l'adresse : occitanie.wp@gmail.com

Les clubs devront signaler le renouvellement de la licence de leurs officiels par mail à l'adresse occitanie.wp@gmail.com avant le 30 septembre de la saison en cours.

Formation d'officiels B (voir processus pages suivantes) :

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les bases du règlement du Water-polo (les dispositions du champ de jeu, les règles de jeu importantes)
- Apprendre comment gérer les fonctions des officiels B : chronométreur, secrétaire, juge de but.
- Savoir ce qu'il faut faire avant, pendant et après un match.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Evaluation théorique :
 - 2 heures de formation théorique,
 - 1 QCM de vérification des acquis à la suite de la formation théorique.
- Evaluation pratique :
 - 5 matches de validation sur les différentes fonctions d'un Officiel B. Le stagiaire devra officier lors de compétitions régionales de Water-polo, sur les 3 fonctions que propose un Officiel B.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

- Être licencié à la Fédération Française de Natation

Formation d'officiels A (voir processus pages suivantes) :

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différents types de fautes
- Connaître la signalétique associée
- Savoir comment se comporter en toute circonstance lors d'un match
- Être capable d'arbitrer seul un match de Water-polo de niveau inter-régional

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Evaluation théorique (pour l'obtention du titre d'arbitre stagiaire) :
 - 2h heures de formation théorique
 - 1h d'échange sur le visionnage de séquences de jeu
 - 1 QCM de vérification des acquis à la suite de la formation théorique
- Evaluation pratique (pour l'obtention du titre d'arbitre titulaire) :
 - 10 matches de validation. Le stagiaire devra officier, en doublon avec un arbitre confirmé, lors de compétitions officielles de Water-polo de la Zone Inter Région Sud-ouest.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

- Être licencié à la Fédération Française de Natation
- Être majeur pour pouvoir bénéficier du titre d'arbitre titulaire
- Être officiel B

Les tableaux synoptiques ci-après rappellent les procédures de formation et de recyclage des officiels de Water-polo.

Recyclage des officiels A :

Au début de chaque saison, idéalement sur un tournoi régional, les arbitres et stagiaires référencés par le comité régional seront convoqués pour une session de recyclage ayant pour objectif :

- D'autoriser (ou d'interdire le cas échéant) chaque arbitre régional à pratiquer pour la saison en cours
- D'échanger sur l'arbitrage de manière générale (nouvelles règles, difficultés rencontrées au cours de matches, etc.)

Le référent formateur régional sera l'évaluateur. Il pourra s'appuyer sur un ou plusieurs arbitres fédéraux pour le recyclage.

DÉFI WATER-POLO

Le formulaire d'évaluation pratique sera utilisé. Chaque arbitre sera évalué sur un match. La note obtenue par l'arbitre en recyclage devra être supérieure à 12/20.

Le recyclage est obligatoire au minimum tous les 2 ans. Toute absence injustifiée pourra entraîner l'interdiction de pratiquer l'arbitrage pour la saison en cours

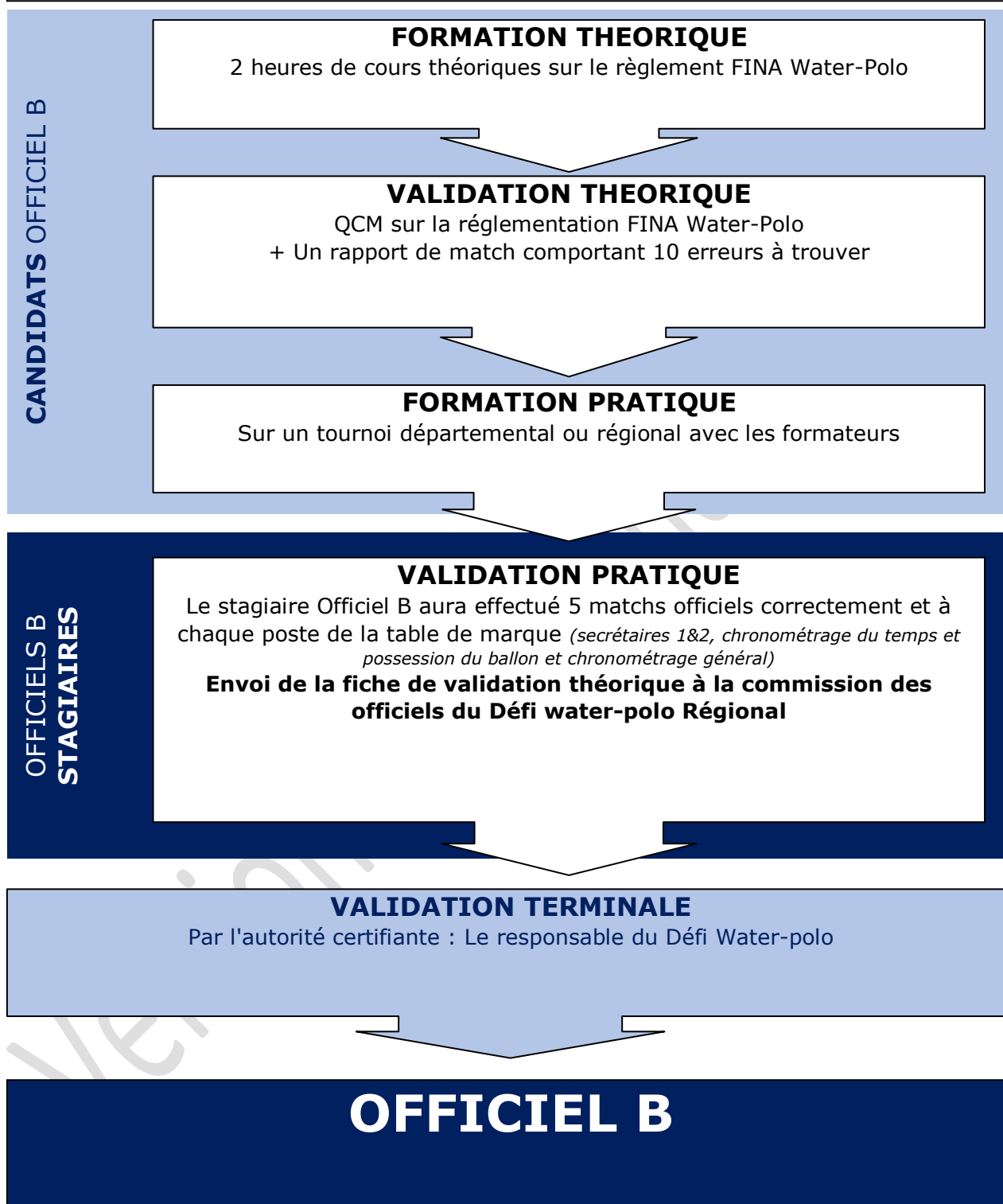
Calendrier des formations de Water-Polo :

Chaque année plusieurs dates de formation sont incluses dans le calendrier régional sportif, soit au minimum :

- une formation-recyclage d'Officiels B et une formation initiale d'officiels A dans chacun des deux secteurs géographiques (est et ouest)
- une formation-recyclage d'officiels A régional

En fonction des demandes, d'autres dates pourront être programmées en cours de saison.

FORMATION OFFICIEL B



FORMATION OFFICIEL A

CANDIDATS OFFICIEL A (Arbitres stagiaires et jeunes arbitres)
Aucun remboursement de la part de la Ligue Régionale

FORMATION THEORIQUE

2 heures de cours théoriques sur le règlement FINA Water-Polo
+2 heures de cours sur des cas concrets

FORMATION PRATIQUE

Avec des formateurs sur des matchs des tournois jeunes, seniors ou sur des regroupements régionaux

VALIDATION THEORIQUE

QCM sur la réglementation FINA Water-Polo

OFFICIELS A STAGIAIRES & JEUNES ARBITRES
Remboursement selon règlement financier en vigueur

FORMATION PRATIQUE

Sur les tournois régionaux ou championnats de zone en doublette avec un arbitre régional A ou fédéral. (Durée minimum de la formation : 1 an)

VALIDATION PRATIQUE

Evaluation en situation d'arbitrage en doublette avec un officiel A sur les matchs régionaux ou de Zone (Nationale 3A/3B)

VALIDATION TERMINALE

Par l'autorité certifiante : Le responsable du Défi Water-polo

OFFICIEL A REGIONAL

Remboursement selon règlement financier en vigueur